50 Année - N° 3558 Le N° 0.30 c. PARAIT LE SAMEDI 8 Janvier 1938

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
payables d'avance
Basses-Alpes et départements limitrophes ..... 14 francs.
Autres départements ..... 16 francs.
Etranger ..... 25 francs.
On s'abonne dans tous les Bureaux de — Poste —

Administration et Rédaction : 25, Rue Droite, 25, SISTERON
Téléphone 1.48. R. C. Sisteron 117. C.-C. P. Marseille 156-36.
Fondateur : A. TURIN — Directeur : M.-P. ASCAL LIEUTIER

— Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus. —
Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, (2e), et à l'Agence de publicité CHIMOT, 3, rue d'Ambroise, PARIS, 2e *et au Bureau du Journal.*

ANNONCES
Judiciaires (la ligne) 2,15
Réclames, (la ligne) 1,50
Commerciales, (la ligne) 1,50
Pour les grandes annonces et les annonces répétées, on traite de gré à gré.

Piéu ! Piéu ! d'un Gavot

Je connais, peut-être les connaissez vous aussi, deux femmes, l'une d'un âge certain qu'on dit même vénérable, l'autre d'apparence plus jeune et qu'on prétend un peu folle.

La sagesse ne parait guère en leur cervelle. La première a ses périodes d'éclaircissement tous les neuf ans, la seconde s'illusionne tous les quatre ans. Chacune est confortablement logée dans un palais et y vit sans le moindre souci du lendemain, son éphémère avenir étant assuré.

Pendant cinq mois de l'année, ces dames offrent le trompe l'œil ou plutot le leurre de travailler, seule leur langue s'active pour une dépense de salive à menacer de déluge. Pendant sept mois elles ne font rien et l'on a profit de leur chomage grassement rétribué. Elles mangent, boivent, voyagent aux frais de la princesse.

Une fois en leurs meubles soldés par les contribuables, chauffage, aération, buvette et gouterons compris, elles bavardent sur des riens, font mine de se chicaner pour s'entendre à berner les naïfs qui les croient en intention de travail.

Il leur arrive déchanger des politesses, mais dans l'ordinaire elles se comportent comme mégères.

La plus vieille prend des airs de correction, la moins vieille se complait dans l'incorrection. Toutes deux s'amusent à discuter pour un semblant d'activité.

Cela dure onze mois et demi de l'an. Quand arrive la dernière quinzaine du calendrier, nos deux bavardes songent, comme par hasard, qu'il y a des comptes à établir. Ce qui devrait être leur occupation continuelle, leur presque unique raison de légitimer leur existence, surgit tout à coup en trouble repos, et trois jours et trois demi-nuits, ces dames jonglent avec des chiffres, des chapitres, des soustractions pour la frime et des additions pour cause d'imprévoyance.

Sans gestation de neuf mois, elles accouchent ensemble d'un monstre en quelques brèves entrevues, appelées navettes et ainsi, *in extremis*, sans douleur pour les infécondes en fécondation subite, le jour de la St-Sylvestre nait en France, pour la désolation et la ruine des Français, messire le Budget. C'est un phénomène mal bâti, toujours de plus en plus enflé, ne tenant pas debout et si épouvantable que nos dames en récusent la maternité ; sous prétexte d'obligatoire forceps, dont, d'ailleurs, elles n'éprouvent aucune souffrance. Les héritiers de ce gigantesque avorton, le devront accepter, subir, entretenir, voire honorer, car il porte au front en signe de baptème légal, cet effarant mensonge : Pour le bien public », alors que son véritable nom et calamité publique.

Ainsi se conduisent Madame Luxembourg et Madame Bourbon, de par la complaisance et la sottise de leurs dévots, les citoyens leurs électeurs.

Il n'est plus sinistre et plus désastreuse farce que cette manière de se divertir à coups de milliards avec l'argent des autres, bien entendu. Rien de plus effarant que l'irresponsabilité de ces dames accumulant les frais, en vidant les poches de leurs naïfs détroussés.

Là-dessus nous enregistrons des progrès, l'histoire nous les enseigne.

A la primaire on nous certifiait que la Révolution avait eu pour cause la dime et on nous montrait pire que crime, que le paysan eût à donner une gerbe sur dix ; le marchand dix écus sur cent. *Or* cela même manquait d'exactitude, la dime nulle part n'atteignait le dixième des produits ou des revenus. Chez nous, dans les Alpes, le fisc prélevait du six ou sept pour cent ; et, si vous voulez bien vous instruire de nos annales, vous y lirez qu'en cas de mauvaises récoltes, de méchante saison, de pertes quelconque, on obtenait remises de toutes redevances.

S'il vous plait maintenant de comparer avec votre feuille d'impôts, vous constaterez que l'on nous prend en impôts directs du trente ou quarante, du cinquante pour cent, que Mesdames Bourbon et Luxembourg s'en moquent en se moquant de nous car elles savent bien que même raclés jusqu'à l'os, les électeurs ne regimberont pas, qu'au contraire ils leur feront confiance et louange.

Je vous l'assure nous progressons nous sommes des citoyens conscients ; bénissons donc la civilisation, et ceux qui se tracassent avec tant d'abnégation pour notre bonheur ?

Emile ROUX-PARASSAC.

Brr ! Brr !

On dit, quoique parfois à tort,
D'un vieux monsieur « il déménage »
Mais l'hiver malgré son grand âge
N'a pas encor... perdu le Nord !

Il vient de nous prendre à la gorge,
De laine nous sommes sanglés
On croit vivre chez le Roi Georges,
De tous côtés on parle... onglée.

On ne désire, entre deux quintes,
Que des punchs et des grogs fumants
Et froidement voilà que tinte
L'heure des... rafraichissements.

Dégringolant, le thermomètre
Donne un coup de main aux bandits
Et le matin sous nos fenètres
Plus nombreux sont les... refroidis.

Frileux, il nous sera possible
D'être à l'abri du froid demain.
Dès aujourd'hui, c'est infaillible,
Mettons-nous un poêl... dans la main

Des moyens il en est des foules
On préconise depuis peu,
La tête sous une cagoule,
De s'entourer de croix... de feu.

Si soudainement, par malheur,
Nous parcourt un frisson de fièvre
Sans hésiter posons nos lèvres
Sur une bouche... de chaleur.

S'il gèle hors de notre «home»
En attendant des jours meilleurs,
Ne sortons jamais faisons comme
Marx qui demeure à... l'Intérieur.

Nous pouvons encor conseiller,
Pour nous chauffer tout à notre aise,
A Georges de nous octroyer
(il en a tant) un peu de... braise.

Mais petite est cette chance, elle
Car notre argentier National
Dont déjà le budget chancelle,
Nous réserve un accueil... glacial.

Même si l'âtre s'encagnarde
N'allons pas quémander un don
A Vincent, car les sceaux qu'il garde
Ne sont pas des... seaux de charbon.

D'ailleurs il n'a que faire, lui,
De nos plaintes et doléances
Car lorsqu'un ministre est celui
De la justice il s'en... balance.

Mais quand il gèle à profusion
Par contre la fréquentation
D'Albert ne manque pas de charmes
Vous savez qu'en toute occasion
Il pleure, pleure à « chaudes » larmes

Attention ! prenons des mesures
Car ces frimas sont inquiétants
Et louches ces températures.
Car, enfin, pourquoi ces froidures
Cependant que règne... Chautemps ?

Des mesures, mêmes caduques,
Nous serons utiles vraiment
Pour éviter que brusquement
Le froid ne nous glace la nuque
Tel le... revolver à Weidman.

André TERRAT

L'extension des allocations familiales

Toutes les lois sociales ont été votées, soit par des ministères nationaux, soit à l'instigation de parlementaires des partis anti-collectivistes. On ne le dira jamais assez. Mais les lois une fois votées on en a trop souvent fait un appareil étatiste et on ne les a pas toujours interprétées dans un sens favorable aux intéressés. Il en est ainsi des allocations familiales imposées à l'agriculture.

On a pas compris en haut lieu que l'agriculture était toute différente de l'industrie, qu'il lui était notamment impossible pour le moment d'intégrer ses charges dans le prix de ses produits. Ce fut la première erreur : alors que l'industrie ajoute les allocations familiales dans ses frais généraux, l'agriculture les payent comme un super-impôt. La deuxième erreur fut de n'appliquer les allocations familiales qu'aux seuls salariés de l'agriculture. Or, dans un pays de petite propriété comme le nôtre, il y a peu de travailleurs agricoles chargés de famille. La plupart des ouvriers sont des jeunes gens qui se placent avant leur service militaire, et qui une fois rentrés au pays prennent à leur compte une petite exploitation ; les autres sont en grande majorité des célibataires.

Par contre, il existe quantité de petits exploitants, pères de famille qui ont besoin d'une aide sociale, qui ne vient pas. Ceux là devraient également bénéficier des allocations familiales. Le problème qui se pose est de savoir comment on pourra leur en donner utilement le bénéfice. Tout le monde repousse la solution étatiste, paresseuse et onéreuse. La bureaucratie a suffisamment envahi l'agriculture pour qu'on ne lui donne pas un nouveau terrain d'exercice.

On pourrait également provoquer simplement l'extension de la loi actuelle aux petits exploitants ; mais qui paiera les cotisations? On a pensé aussi à faire payer à chaque exploitant une part en fonction de ses contributions foncières ; mais cette charge serait trop lourde.

L'union des syndicats agricoles après un ample examen de la question s'est arrêtée à la sage solution suivante : Les allocations doivent être payées à tous les membres de la profession, gérées par des caisses professionnelles comme dans l'industrie et alimentées par une cotisation s'incorporant comme dans l'industrie, au prix des produits vendus.

On objectera que c'est le consommateur qui payera ces allocations. Mais le paysan, lui, lorsqu'il achète une machine agricole verse bien sa contribution aux allocations de l'industrie. Pourquoi n'en serait-il pas de même pour l'agriculture. Il restera à trouver les modalités d'application du principe. La cotisation devra s'incorporer au prix alors que le produit sera déjà loin du producteur, ceci afin d'éviter qu'elle retombe sur ce dernier.

Si dans toute la France les associations agricoles prennent en faveur de l'extension des allocations familiales une position identique le Parlement sera bien obligé de tenir compte de leurs vœux.

Jusqu'à l'application de cette mesure de justice les allocations familiales dans l'agriculture resteront comme un témoignage de plus de la méconnaissance gouvernementale des problèmes agricoles et de la légèreté regrettable avec laquelle sont traités ces problèmes.

Ecole de perfectionnement pour les O. M. et Q. M. de réserve

Le ministre de la Marine a récemment décidé de multiplier et de réorganiser les E. P. O. M. R. existantes et d'y admettre (à partir du 1er octobre 1937) les quartiers-maitres de première classe.

BUT — Permettre aux O. M. et Q. M. de réserve d'entretenir les connaissances acquises et les préparer à leurs fonctions du temps de guerre.

INSTRUCTION. — Les O. M. et Q. M. reçoivent l'instruction de perfectionnement, selon leur spécialité.

— soit en assistant (une fois par an) à une session d'instruction de spécialité de 6 jours ;

— soit en accomplissant (une fois par an) un stage (6 jours) dans un service à terre ou à bord d'une unité.

Les dâtes des sessions et des stages sont choisies par les intéressés d'accord avec leur E. P. O. M. R.

Les cours et stages de l'année scolaire 1937-1938 ne commenceront pas avant le 1er janvier 1938.

INDEMNITES. — Les sessions et stages donnent droit, pour les OMR à des indemnités de voyage et à des indemnités de séjour (32 fr. 50 par jour). Les quartiers-maitres sont aussi indemnisés de leurs frais de déplacement.

AVANTAGES : — Les O. M. et Q. M. de réserve, suivant le nombre de présences acquises, bénéficient chaque année :

— de notes et points complémentaires, leur premettant d'accéder plus rapidement au grade supérieur.

— de bons de transport au tarif militaire, pour des voyages personnels empruntant jusqu'à trois réseaux.

Les O. M. ayant quitté le service depuis plus de trois ans, peuvent recevoir un uniforme gratuit.

Les Q. M. sont habillés, pendant les sessions ou stages, par l'unité qui les reçoit.

INSCRIPTIONS — Des E. P. O. M. R. existent à Paris, Dunkerque, Le Havre, Cherbourg, Brest, Lorient, Rochefort, Bordeaux, Marseille, Toulon, Strasbourg, Brest et Marseille.

Si vous désirez vous inscrire, vous êtes prié de demander tous renseignements à l'Amicale des Anciens Marins des Basses-Alpes, siège : Café de l'hôtel-de-Ville, à Forcalquier.

© VILLE DE SISTERON

Dans un scrutin sur l'arbitrage les Communistes quittent la majorité

La Chambre a eu, peu avant la lecture du décret de clôture, à se prononcer sur le texte sénatorial relatif à la prorogation jusqu'au 28 février de la procédure sur l'arbitrage, étant entendu que, pendant cette période, aucune modification ne pourra être apportée aux conventions collectives, sauf en ce qui concerne les clauses relatives aux salaires susceptibles d'être révisés dans le cas d'une variation notable du coût de la vie.

Le ministre et le président de la commission du Travail proposaient d'accepter le texte du Sénat. Les socialistes S. F. I. O. après un échange d'explications avec M. Février, redrèrent une demande de disjonction qu'ils avaient déposée. Mais les communistes la reprirent.

C'est alors que Camille Chautemps ayant indiqué qu'il s'agissait simplement de fixer un délai permettant aux conversations en cours d'aboutir, rappela que le gouvernement avait eu une option à faire : ou laisser aller, les organisations patronales face à face, dans une lutte probablement sans merci ou leur donner le moyen de négocier et, éventuellement, de s'entendre. Il a préféré faire appel au gouvernement pour organiser l'arbitrage. Dès lors le parlement va-t-il s'arrêter sur la voie où il s'est engagé pour répondre au vœu du pays, alors que quand un conflit éclate, son devoir est précisément de rechercher des moyens propres ; franchir l'obstacle ?

— J'attacherai un sens particulier au vote qui va être émis, conclut le président du Conseil. Il montrera les dispositions des uns et des autres. Le parlement démontrera — par sa cohésion — qu'il veut, non pas la guerre civile, mais la paix civile.

Et, dans le scrutin sur la disjonction (414 voix contre 75) les 72 voix communistes, à qui se joignirent trois voix égarées, se séparèrent de la majorité.

Ce scrutin ne manquera pas d'avoir de profondes répercussions sur les prochains débats parlementaires.

E.-N.

Chronique Sportive

Le Congrès annuel des Comités de l'U.V.F. des départements du Sud-Est aura lieu à Digne demain dimanche

Le Congrès annuel des comités de l'U. V. F. des départements du Sud-Est, organisé cette année par le Comité des Basses-Alpes, se tiendra à Digne, demain dimanche 9 janvier.

Le congrès est placé sous la présidence d'honneur de M. le Préfet des Basses-Alpes, M. le Maire de Digne et M. le Président d'honneur du comité bas-alpin.

Tous les départements intéressés seront représentés et déjà plus de quarante délégués ont envoyé leur adhésion. Avec les membres du comité départemental, les présidents des différents clubs bas-alpins, les autorités civiles et militaires invitées, cela constituera une belle assemblée.

Voici le programme officiel de la journée :

A 8 heures 30 : Réception des congressistes au siège de l'U. V. F., Grand Café Gassendi ;

A 9 heures. — Salle du Rex-Cinéma, ouverture de l'assemblée par M. le Docteur Romieu, maire de Digne ; allocution du président du comité départemental ; allocution du représentant du comité directeur de l'U. V. F. ; établissement du calendrier régional ; questions diverses ;

A 11 heures 30 ; apéritif d'honneur au Grand Café ; banquet.

Chronique Locale et Regionale

SISTERON

Jour de l'An. — Comme il est d'usage pour un début d'année nouvelle, le temps était maussade et ne permettait guère les promenades et les sorties en famille, aussi les cinémas ont fait salle comble, c'est l'endroit d'ailleurs préféré du public qui va en hiver passer une soirée, connaitre ainsi les actualités et des flims intéressants autant qu'instructifs.

En ce nouvel an, nous constatons chaque année, la dégringolade de l'importance qu'on s'évertue à lui donner. Aujourd'hui, pas le moindre habit de cérémonie accompagné du « huit reflets », pas de parade militaire, pas de réception à nul endroit, tout s'est démocratisé même trop démocratisé. Nous qui comptons un bon nombre d'années, nous nous rappelons qu'au temps jadis, alors que Sisteron était sous-préfecture, siège d'une lieutenance de gendarmerie, d'une garnison à la Citadelle, et de nombreuses administrations disparues par la grâce du je m'en-foutisme de nos représentants, Sisteron, disons-nous, voyait au 1er janvier un défilé de fonctionnaires en habit de cérémonie allant présenter leurs vœux au représentant du gouvernement, Maire en tête, puis les officiers de réserve en uniforme allant se congratuler et présenter leur respect aux autorités, tout se défilé donnait à Sisteron un air de fête qu'aujourd'hui on ne trouve plus.

Disons encore qu'il nous souvient en cette occasion d'avoir vu dans les rues deux facétieux en habit noir, gantés, le chapeau haut de forme, se promener majestueusement et distribuer à tout venant des coups de chapeaux, des sourires et des poignées de main tout comme des officiels. C'était le bon temps où on savait rire.

Maintenant c'est fini, le premier de l'an à Sisteron est tout simplement un jour de repos comme les autres jours.

— « Alea jacta est ». —

In mémoriam. — Soient les rigueurs de la température ou soit tout autre cause il ne se passe pas de jours sans qu'un enterrement ai lieu dans notre ville. En effet, notre population est depuis une quinzaine durement éprouvée : A la fin du mois de décembre les restes mortels du jeune Bernard Louis, âgé de 21 ans, étaient transportés à l'Escale ; au début de l'année décédait Madame Laurens, née Guindon, dont les obsèques avaient lieu mercredi ; Jeudi était conduite au cimetière, Marthe Gendre, âgée de 24 ans, fille de M. et Madame Gendre, née Suzanne André, de Sisteron ; Vendredi à 11 heures avaient lieu les obsèques civiles de M. Gaston Arnaud, cordonnier et ancien conseiller municipal, décédé au milieu des siens.

Comme toujours en pareille circonstance, une foule nombreuse et recueillie accompagnaient à leur dernière demeure ces victimes du trépas.

Aux condoléances reçues, nous adressons les notres aux familles éplorées.

La température — L'hiver que nous subissons est bien le frère de celui de 1934. Un froid rigoureux sévit depuis une quinzaine de jours, le thermomètre descend jusqu'à 10 12 et 18 degrés. Un verglas recouvre nos rues et ruelles et les piétons font de l'équilibre pour se tenir debout.

La Durance et le Buêch charient de gros glaçons sur lesquels on a aperçu, par les plus grands froids, des ours blancs et quelques phoques qui jouaient à la belotte ou bien dégustaient quelques beignets que les habitants de la Baume leur jetaient du pont. Ceux-ci ajoutent que la venue de ces aquatiques est de bon augure pour la date du 16 Janvier, date à laquelle aura lieu l'inauguration du grand mur que l'on vient d'édifier près de la fontaine.

Par suite des températures excessives de gros dégâts se sont produits dans les canalisations d'eau, ou faute de précautions les tubulures ont cédées sous l'effet du gel.

Au moment où nous écrivons cette petite chronique la température ne semble pas se radoucir.

AVIS

La SOCIETE COMMERCIALE d'ALIMENTATION avise son aimable clientèle que le Magasin-Exposition de primes sera fermé du 10 au 17 Janvier 1938, par suite d'inventaire.

A LA BAUME

La Baume prépare en silence, dans la joie, l'amour, sa fameuse inauguration du 16 Janvier. Outre la joie de trouver de la fraicheur et d'admirer le passage en Durance des grands « Icebergs » de la montagne — une décoration supplémentaire du Faubourg digne des fêtes précédentes — joint à celà la musique des fils fredonnant la chanson des faubouriens et faubouriennes.

Le Maire du quartier est chargé de la réception des officiels offrant la salle chauffée aux amoureux transis. Si le temps le permet ceint de son écharpe il recevra aussi la musique locale et offrira aux musiciens en « casquettes » le traditionnel vin chaud si réchauffant.

Aux visiteurs sont réservés toutes sortes d'agréables surprises, que le Comité ne révèlera qu'en dernière heure, surprises saisissantes et révélatrices.

Quant à la « boustifaille » toutes les précautions seront prises pour satisfaire les plus difficiles et les plus inquiets. Ces gloutonneries commenceront par le gouter de 4 heures en passant par le souper (en ville on dit le diner) et se terminer le lendemain par le réveillon ou le petit déjeuner.

MENU. — Hors-d'œuvre, — pois chiches et saucisses. — Des suppléments peuvent être ajoutés (poulets grives, etc..).

En raison des inscriptions déjà nombreuses pour ces agapes, se faire inscrire au Café Magaud ou à la Buvette, en mentionnant l'heure désirée et le supplément convoité.

Les restaurateurs se chargent de faire cuire et préparer toute victuailles apportées.

Les Almanachs VERMOT, HACHETTE et MATHIEU de la DROME sont en vente à la Librairie Lieutier à Sisteron.

A la Gare. — Nous apprenons que M. Vincent, notre sympathique chef de gare, vient d'être nommé en la même qualité à Carnoules (B.-d-R.).

Pendant son séjour à la tête de notre gare M. Vincent avait su s'attirer la sympathie de ses subordonnés et du public. Toujours serviable employant dans ses fonctions un tact et un dévouement qui le faisaient apprécier de ceux que les affaires appelaient à la gare.

Nous félicitons M. Vincent de cet avancement bien mérité et nous présentons nos souhaits de bienvenue à son successeur M. Pais qui nous arrive de Rioms.

Les Articles de COTILLON pour fêtes et bals sont en vente à la Librairie LIEUTIER — SISTERON

Avis de coupure. — La Société Energie Electrique du Littoral Méditerranéen informe sa clientèle que le courant sera coupé le dimanche 9 janvier de 8 heures à 12 heures, pour changement d'un transformateur de puissance au poste des Combes.

Société du Sou des Ecoles Laïques. — Il a été distribué pendant la semaine écoulée : 1 pull-owers ; 1 manteau imperméable ; 4 bérets ; 12 paires de bas de laine.

Dons reçus: Mlle Ferrand, institutrice en retraite, 50 frs ; Mme Nicolas Fabien, 10 fr. ; Mme Entressangle, institutrice, 10 fr. ; Pendant les fêtes de Noël et du nouvel an beaucoup d'enfants ont été comblés de jouets et de gâteries au milieu de la joie familiale. Pensons à ceux qui ont greleté dans leur demeure froide et triste. Ce sera un acte de bonté et de solidarité humaine.

Pharmacie de Garde. — Demain dimanche pharmacie Bœuf, rue Droite.

Perception de Sisteron. — Le public est informé qu'à l'avenir les bureaux de la perception seront fermés tous les lundi matin à l'exception des jours de foire.

Caisse d'Epargne de Sisteron. — Résumé des opérations au cours de l'année écoulée.

Pendant l'année 1937, la caisse d'Epargne a reçu de 1050 déposants dont 157 nouveaux 2.786.382 frs. ; elle a remboursé à 928 déposants 2.684.635 frs. ; intérêts alloués en 1937: 522.953 frs. ; solde dû aux 3.006 déposants 16.960.966 francs.

L'année 1937 présente une augmentation de 624. 640 francs sur la précédente.

L'intérêt alloué pour 1938 est le même que celui des années précédentes c'est à dire 3,25 pour cent.

La caisse est ouverte les samedi et jours de foire de 9 à 11 heures et de 14 à 15 heures ; les mercredi de 9 à 11 heure et demie.

Les AGENDAS de poche et de commerce, les CALENDRIERS avec blocs éphémérides, sont en vente à la Librairie LIEUTIER — Sisteron

Chiffre d'Affaires. — La perception de la taxe sur le chiffre d'affaires, licences, autos, etc.. aura lieu à la mairie de Sisteron, le mardi 11 Janvier 1938.

AVIS. — La Préfecture des Basses-Alpes nous communique :

— *Artisanat de la chaussure.* — Il est rappelé aux intéressés que la loi du 9 avril 1936 sur la protection de l'artisanat, interdit à tous les fabricants de chaussures occupant plus de six ouvriers, ainsi qu'à tous revendeurs en gros, demi-gros et détaillants considérés comme un artisan, quel que soit le nombre de personnes employées, d'exploiter directement ou par personne interposée, un ou plusieurs ateliers de réparation de chaussures et de créer dans leurs exploitations des services de réparation.

Il est précisé, en outre que, la loi du 9 avril 1936 s'applique aussi bien aux « services de réparation » qu'aux « ateliers de réparation ».

∴

Il est ouvert au Ministère du Travail, un concours pour 55 emplois d'inspecteur-adjoint stagiaire du travail.

Les épreuves écrites de ce concours commenceront le 28 Mars 1938 et les demandes d'admission, accompagnées des pièces nécessaires, devront parvenir au ministère du Travail, avant le 31 janvier 1938.

Pour être admis à concourir, les candidats doivent satisfaire aux conditions ci-après :

— posséder la qualité de français ;

— être libéré des obligations du service militaire actif ;

— être âgé d'au moins 24 ans et de moins de 30 ans au 1er janvier 1938 ;

— être titulaire du baccalauréat ou du brevet supérieur, ou d'un diplôme équivalent ;

— ou justifier d'une durée de 8 années de pratique industrielle ;

— ou être fonctionnaire du ministère du Travail, ou de la caisse générale de Garantie, depuis au moins 2 ans.

Traitement. — Inspecteur adjoint 14.000 à 28.000 francs.

Le programme du concours et tous renseignements utiles sont adressés sur demande faite à M. le Ministre du Travail, direction du personnel central et extérieur, 1er bureau, 2me section, 127, rue de Grenelle, Paris (VIIe).

Consultation de Nourrissons — La consultation aura lieu aujourd'hui 8 janvier de 10 à 11 heures.

Il y aura distribution des primes d'assiduité.

CARTES de VISITE en tous genres à l'IMPRIMERIE — PAPETERIE LIEUTIER, rue Droite, SISTERON.

Service Militaire T. S. F. — Jeunes gens, vous avez tout intérêt à accomplir votre service militaire en qualité de radio, dans le génie, l'Aviation ou la Marine. Les avantages que vous retirerez de la sorte sont nombreux : classes de maniement d'armes réduites — discipline plus douce — perfectionnement dans l'étude de la T. S. F. — service militaire instructif et accompli en techniciens plutôt qu'en militaires — possibilité de vous orienter vers la radio après votre service militaire.

Il vous suffit pour cela de suivre des cours élémentaires de radio-télégraphie, soit sur place, soit par correspondance. Le programme en est très simple et à la portée de tous.

Pour tous renseignements complémentaires, adressez-vous à la société de radiotélégraphie et de préparation militaire (agréée et subventionnée par le gouvernement) — 12, Rue de la Lune, Paris — et demandez-lui la notice : Service militaire T. S. F. dans la compagnie des Transmissions, S. M. C. T.

Démographie. — Les régistres de l'Etat-Civil de 1937 de notre ville provoquent à leur lecture de lamentables reflexions. Nous lisons 39 naissances, 6 reconnaissances, 17 mariages, 61 décès et un mort-né.

Nous comprenons dans les décès ceux qui se sont produits dans notre établissement hospitalier, mais néanmoins voilà plusieurs années que nous constatons une décroissance accentuée dans les naissances tandis que les décès vont en augmentant.

Le lamentable bilan des décès l'emporte à nouveau sur celui des naissances et dans des proportions inquiétantes. Il y a seulement un demi-siècle, les registres de l'état civil, accusaient une proportion inverse. Mais cette constatation n'aurait qu'une importance relative si elle ne devait pas se généraliser.

Hélas ! le même cri d'alarme est poussé partout : la dénatalité s'étend et les conditions de vie, comme celles des caractères s'opposent nettement à la propagation de cet amour de la famille qui va vers le déclin.

Puisse l'avenir nous démontrer que cette démographie lamentable ne sera que passagère et que par un sursaut d'énergie, la grande et belle famille française saura retrouver sa place d'antan de manière à ce que le nombre de berceaux soit plus élevé que le nombre de cercueils.

ETAT-CIVIL

du 1er au 8 janvier

NAISSANCES

Jeannette Monique Gaona, La Coste.

DÉCÈS

Maria Sarlin, veuve Brunet, 85 ans, hôpital. — Albina Bartotti, veuve Farina, 53 ans, hôpital. — Marie Joséphine Guindon, épouse Laurens, 76 ans, quartier des Plantiers. — Gaspard Gaston Arnaud, 72 ans, Rue Droite. —

PUBLICATION DE MARIAGES

MARIAGES

Néant

REMERCIEMENTS

Monsieur LAURENS et sa famille dans l'impossibilité de répondre individuellement aux nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de

Madame LAURENS

Née Guindon

prient leurs parents, amis et connaissance de vouloir bien trouver ici l'expression de leurs plus vifs remerciements et de leur reconnaissante gratitude.

Monsieur et Madame GENDRE remercient sincèrement leurs parents, amis et connaissances des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de leur fille

Marthe GENDRE

décédée à l'âge de 24 ans, et les informent que la messe de sortie de deuil sera dite Jeudi 13 janvier à 10 heures du matin en l'Eglise Cathédrale de Sisteron.

© VILLE DE SISTERON

CASINO-CINEMA

Cette semaine :

ACTUALITES - PARAMOUNT

Danielle Darrieux — Henry Garat

Un film jeune, gai, une charmante opérette pleine de fantaisie. ——

La semaine prochaine :

Raimu, dans — VOUS N'AVEZ RIE N A DECLARER ? Un grand succès

VARIETES-CINEMA

Cette semaine :

Croc Blanc

d'après le roman de Jack London. avec une interprétation de premier ordre, rien que des vedettes. ——

Une de ces admirables histoires, melée de satire, d'humour, de tragédie et d'émotion vraie.

CROC BLANC, chien loup redouté et redoutable devient l'ami de l'homme après de multiples aventures du plus passionant attrait.

Le Pacte de Londres

Pacte de deux enfants devenus les deux hommes les plus considérables de leur époque.

ACTUALITES avec concours de

—«»— Vedettes —«»—

PEYRUIS

C'est demain dimanche 9 janvier, en soirée, qu'aura lieu au CASINO-hôtel de la Durance à Peyruis, à l'occasion de la Fête des Rois, un GRAND BAL, avec le concours du réputé Jazz « Les Pompons Rouges de Pertuis ». Le meilleur accueil est réservé à tous.

Les dixièmes de billets de la Loterie Nationale

douzième tranche

sont en vente à la Librairie LIEUTIER, rue Droite, SISTERON.

POUR LES ETRENNES

offrez à vos enfants, des

ALBUMS D'IMAGES

En vente à la Librairie LIEUTIER, 25, Rue Droite — SISTERON.

Charles FERAUD

T. S. F.

Rue Droite — SISTERON

Ventes — Echanges — Réparations

DU GOUT DES PRIX DE LA QUALITE

Une seule adresse :

Ladislas VIDA

tailleur

Rue de Provence — SISTERON

COMPLETS ET PARDESSUS

haute nouveauté

Draperies Française et Anglaise.

On demande

dans chaque commune une personne honorablement connue comme correspondant de l'AGENCE DES ALPES. — Assurances — Transactions Immobilières.

ON DEMANDE

un apprenti

chez M. ALLINEI, chauffage sanitaire, place du Marché, SISTERON

Si vous voulez des pâtes alimentaires garanties pûres semoules de blés dûrs vous donnant satisfaction au point de vue goût et profit à la cuisson essayez

Les PATES DONZION

En vente dans les bonnes épiceries de la ville.

Etude de Me Jean ESMIEU
notaire à SISTERON

Cession de Droits Sociaux

Deuxième Avis

Suivant acte reçu par Me ESMIEU notaire à SISTERON, le onze décembre mil neuf cent trente sept, enregistré à Sisteron le vingt un décembre même mois, folio 55, numéro 397, Monsieur BROCHIER Louis Auguste, menuisier, demeurant à Sisteron, a cédé à M. ODDOU Louis Eugène, menuisier, demeurant à Sisteron, tous ses droits dans la société en nom collectif qui existait entre eux pour l'exploitation d'un fonds de commerce de

Menuiserie & Ebénisterie

sis à SISTERON.

En conséquence ladite société se trouve dissoute à compter du onze décembre courant.

Insertion au Bulletin officiel des Ventes du cinq Janvier mil neuf cent trente huit.

Opposition dans les dix jours de la présente publication en l'étude du notaire soussigné domicile élu.

ESMIEU, notaire.

HERNIE

JE SUIS GUERI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies qui ont porté le nouvel appareil sans ressort de **M. GLASER** le Grand Spécialiste de PARIS. 44, Bd SÉBASTOPOL

En adoptant ces nouveaux appareils, dont l'action **bienfaisante** se réalise **sans gêne, sans souffrances** ni **interruption** de travail, les **hernies** les plus **volumineuses** et les plus **rebelles** diminuent instantanément de volume et disparaissent peu à peu **complètement.**

De tant de tels résultats garantis toujours par écrit, tous ceux atteints de hernie doivent s'adresser sans retard à M **GLASER** qui leur fera gratuitement l'essai de ses appareils de 9 à 4 h. à

DIGNE 8 janvier, hôtel Boyer-Mistre

FORCALQUIER 9 janvier, hôtel des Voyageurs

SISTERON, Lundi 24 janvier, de 9 à 2 h. Modern hôtel des Acacias.

— CHUTES MATRICES et tous Organes, Varices, Orthopédie — GLASER, 44 Ed Sébastopol, PARIS

Petite consultation

Après une pleurésie, une bronchite un simple refroidissement peut amener de l'essoufflement, de l'oppression, des quintes de toux opiniâtre. C'est alors que la Poudre Louis Legras, toute puissante pour guérir l'asthme, doit être employée. Sous son influence, les complications naissantes disparaissent et les lésions se cicatrisent ; la guérison devient définitive. Prix de la boite 5 fr. 90 (impôt compris) dans toutes les pharmacies.

A VENDRE

poële à bois

«Deville», émaillé — complètement neuf. — Bas prix.

S'adresser à M. Diharce, Usine de Mételine.

UN COMMERÇANT avisé fait de la publicité dans

«Sisteron-Journal »

Au Palais des Délices

D. MAFFREN

Rue de Provence — SISTERON

Téléphone 1.49

POUR VOS CADEAUX DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN

Vous trouverez un grand assortiment de

— *Boîtes, Bonbonnières, Cristaux — et nombreuses Fantaisies*

BOMBE GLACEE — NOUGATS

Toutes les Friandises.

PATES EN CROUTE TRUFFES

Courses de Nice

du 24 décem. 1937 au 25 janv. 1938

Pour vous rendre aux Courses de Nice, les Chemins de fer français vous offrent :

— Des billets d'aller et retour à prix réduits (réduction de 50 0/0 sur chacun des trajets d'aller et retour) délivrés pour Nice, tous les samedis et dimanches compris dans la période du 24 décembre au 26 janvier au départ des gares de :

Marseille, Aubagne, Toulon, Hyères, Brignoles, Draguignan, Fréjus, St-Raphaël, Valescure, Grasse, Cannes, Juan-les-Pins, Golfe-Juan, Vallauris, Antibes, Villefranche-sur-Mer Beaulieu-sur-Mer, Monaco, Monte-Carlo, Menton, Vintimille,

et valables jusqu'aux derniers trains partant de Nice avant minuit chaque dimanche de la période considérée.

— La prolongation de validité jusqu'aux 31 Janvier 1938 des billets aller et retour délivrés pour Nice pendant la période du 18 décembre 1937 au 25 janvier 1938 par toutes les gares situées à moins de 750 kms.

Renseignez-vous auprès des gares et Bureaux de Ville.

A saisir :

dans des conditions très avantageuses

CAFÉ

avec les 15.000 comptant. Beau travail pour personnes du métier.

AGENCE DES ALPES

Marcel FERRAN

60, rue Droite — SISTERON

Les Fonctionnaires, Agents des Services Publics, les Corps élus et constitués doivent pour leurs assurances automobiles

— s'assurer à la —

GARANTIE MUTUELLE DES Fonctionnaires et Services Publics

Pour renseignements s'adresser :

Fernand JAUFFRET-VEYAN

4, rue Neuve St-Charles, AVIGNON

téléph. 20-58

— *L'Eté aux Mées et à Riez.* —

VIEUX JOURNAUX A VENDRE

S'adresser à l'Imprimerie Lieutier, Sisteron.

CABINET DENTAIRE

A. SILVY

CHIRURGIEN-DENTISTE

13, Rue de Provence — SISTERON

Cabinet ouvert tous les jours

L'ALMANACH VERMOT

pour 1938

EST PARU

En vente à la Librairie LIEUTIER 25, rue Droite, SISTERON.

Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie

Soc. Anon. au Capital de 140.000.000 entièrement versés

SIÈGE SOCIAL : 16, Boulevard des Italiens, PARIS

R. C. Seine 251.988 B

Anciennement "Banque des Alpes"

Succursale à GAP

12, Rue Carnot

Tél. 0.15 et 197

Agence à SISTERON

Rue de Provence — Téléphone 28.

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE ET DE BOURSE
PAIEMENT DE COUPONS FRANÇAIS ET ETRANGERS
SOUSCRIPTION SANS FRAIS AUX EMISSIONS
LOCATION DE COFFRES-FORTS

800 Succursales, Agences, Bureaux en FRANCE

Grande Fabrique de Meubles

(la seule de la région) Maison fondée en 1904

Si vous êtes soucieux de vos intérêts. Avant d'acheter du meuble consultez LA

MAISON BOURGEON

TELEPHONE 93

55 et 57, rue Droite — SISTERON (Basses - Alpes)

qui seule par ses stocks importants et sa réputation dans toute la région vous donnera satisfaction

© VILLE DE SISTERON

POUR VOS MEUBLES — Téléphone 444. — VOYEZ D'ABORD LA FABRIQUE

HENRI HERMITTE

Atelier : rue Capitaine de Bresson
Magasin : 53 rue Carnot

GAP

Magasin de vente : Rue Saunerie, 21, SISTERON — André FIGUIERE - Menuisier - Ebéniste

Le plus grand choix de la région — Tous les modeles — Tous les prix

—o— Livraison Franco-Domicile —o—

SYPHILIS Guérison assurée par le **TREPARGYL** seule méthode interne et rectale supprimant toutes piqûres. La boîte : **39f.60.** Le traitement complet : **118** fr. *Toutes Pharmacies*, ou à défaut **Labo. LACROIX**, rue Bretagne, ASNIERES-PARIS

REGLES douloureuses, interrompues, retardées et toutes suppressions pathologiques des époques, rétablies certainement par le **LYROL**, seule méthode interne et vaginale La boîte : **39f.60.** Cure compl. **118** fr. 7 *Phes* ou à défaut **Labo. LACROIX**, rue Bretagne, ASNIERES-PARIS

IMPUISSANCE guérie à tout âge et sans danger par **UGYL**. Traitement sérieux, le seul de ce genre prescrit par le Corps médical. Le flacon **39f.60** Le trait. complet **118** fr. *Toutes Phies*, ou à défaut **Labo. LACROIX**, rue Bretagne, ASNIERES-PARIS

BLENNORRAGIE Écoulements, Filaments, Rétrécissements. Prostatite. — Guérison définitive par **UGEOL**, seule méthode interne et prostatique supprimant toutes interventions douloureuses et dangereuses. La boîte : **39f.60.** Le traitement complet : **118** fr. *Toutes Pharmacies*. ou à défaut **Labo. LACROIX**, rue Bretagne, ASNIERES-PARIS

Contes et Légendes de nos Alpes

par Emile ROUX-PARASSAC
de Sisteron

Préface d'Abel BONNARD
de l'Académie Française

C'est un beau livre, avec des pages savoureuses, d'autres intructives sur Sisteron et sur notre région.
Un beau volume de 300 pages.

—«»— prix : 15 frs. franco 17 frs.
en vente à la Librairie Lieutier.

Que vous tiriez de la Terre profits ou agréments, vous êtes défendu et conseillé par

L'AGRICULTURE NOUVELLE

Ses fameux articles de défense paysanne font autorité depuis cinquante ans

SES PETITS CONSEILS
(Réponses à nos lecteurs)
vous tirent d'embarras

SES PETITES ANNONCES
font vendre ou trouver
tout ce que l'on veut

Vous avez besoin de

L'AGRICULTURE NOUVELLE

un peu chaque jour

Voir, dans le numéro de cette semaine, la liste des primes intéressantes offertes aux abonnés pendant quelques jours seulement.

Abonnements : FRANCE ET COLONIES, 26 francs par an
M, rue d'Enghien, PARIS

En vente partout :
LE NUMERO : 60 CENTIMES

Envoi franco d'un spécimen contre 0.60 en timbres

---

en vente à la Librairie LIEUTIER.

N'ACHETEZ PAS UN POSTE PAR CORRESPONDANCE

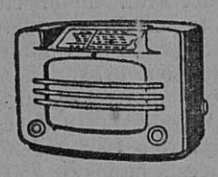

Un récepteur de T.S.F. doit être essayé sur place chez un commerçant compétent qui peut, à tout moment, intervenir en cas de panne.
Ne vous laissez pas tenter par les offres alléchantes de maisons situées à 1.000 kilomètres de chez vous. Achetez sur place un nouveau

PHILIPS chez

C. FIASTRE & M. SCALA
Rue de Provence — SISTERON — Téléphone 101
Station Service — Station Service

COMMERÇANTS — INDUSTRIELS

pour remédier à la crise
faites de la publicité dans

SISTERON-JOURNAL

Pour vendre ou acheter

FONDS DE COMMERCE
IMMEUBLES - VILLAS
PROPRIÉTÉS - TERRAINS ETC

S'adresser en confiance à l'AGENCE GENERALE des ALPES
R. GIRARD
53 Rue Carnot — GAP
Téléphone 1.10

Société Générale

Pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France

Société Anonyme Fondée en 1864 — Capital : 625 Millions

BUREAU DE SISTERON

Jours de Marchés et Foires

Toutes opérations de Banque et de Bourse
Avances aux Eleveurs

R. C. SEINE 64.462

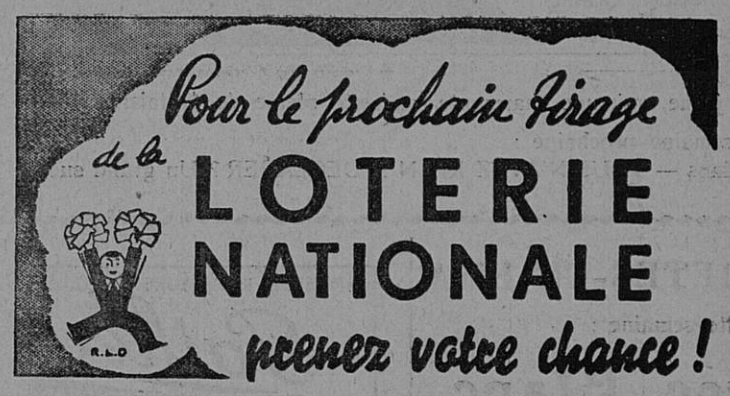

Sisteron - Journal
est en vente
à MARSEILLE, chez M. LAFAY kiosque 12, à la Canebière ;
à AIX, chez M. BERNARD, Journaux-Tabacs — Cours Mirabeau
et au Bureau du Journal, à SISTERON

Industriels ! Commerçants !

POUR VOS IMPRIMES
adressez-vous à l'
Imprimerie Lieutier
Rue Droite — SISTERON - Tél. 148

Vous trouverez à l'

IMPRIMERIE-PAPETERIE-LIBRAIRIE

M. Pascal-Lieutier

25, Rue Droite — SISTERON - Tél. 1.48

Tous les Imprimés
Tous les Cahiers
Tous les Livres
Toutes les Fournitures Scolaires

Service Régulier par Autocars

SISTERON - DIGNE - SISTERON

P. BUES, SISTERON — *Télép.* 0.20
Sisteron, station :
Café du Commerce, Télép. 61.
Bureau à Digne : *Café des Sports, Boulevard Gassendi, Tél.* 0.86.

Matin

Sisteron 6 h. 50 — Digne 7 h. 50
Digne 8 h. 45 — Sisteron 9 h. 50

Soir

Sisteron 13 h. — Digne 14 h.
Digne 16 h. 50 — Sisteron 17 h. 55
Prix des places : Sisteron-Digne 10 fr.

N.-B. — Les départs de Digne de 8 h. 30 et 16 h. 50, assurent la correspondance avec : 1° Les cars *Pellegrin et Cie*, sur GAP (par la Vallée de la Durance) ; 2° Les cars *Rambaud*, sur VEYNES, par Ribiers, Laragne. Le dernier service sur Veynes, assure la jonction à ASPRES-sur-BUECH, avec le *Rapide de Paris* (Le Briançonnais).

Le départ de Sisteron de 6 h. 50 assure la correspondance à Malijai, avec le car pour Avignon par Cavaillon.

---

99 FEMMES sur 100

Souffrent des Nerfs, de l'Estomac ou de Maladies intérieures. Chez la Femme, en effet, la circulation du sang joue un rôle considérable, et quand, pour une raison quelconque, le sang n'a plus son cours normal, tout l'organisme se détraque, et il en découle de nombreux malaises et parfois des maladies graves. C'est pourquoi nous ne saurions trop recommander à toutes les Femmes de faire une cure avec la

JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY

dès qu'elles éprouvent le moindre trouble de la Menstruation ou un malaise quelconque.

Elle leur évitera une foule d'infirmités et fera disparaître sûrement les *Maladies intérieures de la Femme*, Métrites, Fibromes, Hémorragies, Pertes blanches, Règles irrégulières et douloureuses, Suites de Couches, Migraines, Névralgies, Maladies du *Retour d'Age*, des Nerfs et de l'Estomac, Troubles de la *Circulation* : Congestions, Vertiges, Etourdissements, Varices, Hémorroïdes, Phlébites, Faiblesse, Neurasthénie, etc.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

M. 17

Bien exiger la véritable JOUVENCE DE L'ABBE SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature

AUCUN AUTRE PRODUIT NE PEUT LA REMPLACER

L'Imprimeur-Gérant : M. PASCAL-LIEUTIER, 25, Rue Droite, SISTERON.

Vu, pour la légalisation de la signature ci-contre, Le Maire :

© VILLE DE SISTERON